

RCS : CARCASSONNE

Code greffe : 1101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00038

Numéro SIREN : 539 233 809

Nom ou dénomination : 3E PATRIMOINE

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2018 sous le numéro de dépôt 5098

EXTRAIT DES RESOLUTIONS
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 6 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit
et le six juin

Les associés de la Société 3E PATRIMOINE se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

Monsieur Etienne ESTEVE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des actions ayant droit de vote.

PROPOSITION DE RESOLUTIONS

DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prenant acte que les mandats de la société SARL SALVAZA AUDIT EXPERTISE COMPTABLE SAUDITEC, Commissaire aux comptes titulaire, et de Madame Marie MIGNOT, Commissaire aux comptes suppléant, arrivent à leur terme, décide en conséquence de renouveler le mandat de la société SARL SALVAZA AUDIT EXPERTISE COMPTABLE SAUDITEC, dont le siège social est rue Chaptal - ZA Salvaza - 11000 Carcassonne, immatriculée au RCS de Carcassonne sous le numéro 382 087 799, représentée par Michel GIBRAT en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de nommer la SARL MARTIGNOLE HUIZE ASSOCIES dont le siège social est 1 Rond-Point de Flotis, 31240 Saint-Jean, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit au cours de l'année 2024.

DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

VOTE DES RESOLUTIONS

DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prenant acte que les mandats de la société SARL SALVAZA AUDIT EXPERTISE COMPTABLE SAUDITEC, Commissaire aux comptes titulaire, et de Madame Marie MIGNOT, Commissaire aux comptes suppléant, arrivent à leur terme, décide en conséquence de

renouveler le mandat de la société SARL SALVAZA AUDIT EXPERTISE COMPTABLE SAUDITEC, dont le siège social est rue Chaptal - ZA Salvaza - 11000 Carcassonne, immatriculée au RCS de Carcassonne sous le numéro 382 087 799, représentée par Michel GIBRAT en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de nommer la SARL MARTIGNOLE HUZE ASSOCIES dont le siège social est 1 Rond-Point de Flotis, 31240 Saint-Jean, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit au cours de l'année 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

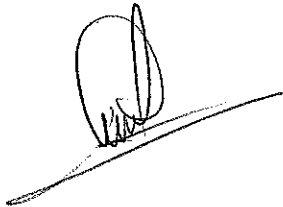
DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line extending to the right.